



Handicap  
& Société  

---

Fonds de dotation

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

En partenariat avec :



# SOMMAIRE

<b>Le mot de la Présidente</b>	<b>p.3</b>
<b>Le mot du Directeur Général</b>	<b>p.4</b>
<b>L'introduction concernant l'exercice clos le 31/12/2023</b>	<b>p.5</b>
<b>Le rapport d'activités 2023</b>	<b>p.7</b>
<b>Fonctionnement interne</b>	<b>p.8</b>
Création du Fonds	p.8
Gouvernance	p.9
Site internet et évolution de l'identité du fonds de dotation	p.11
Réseaux sociaux	p.12
<b>Activités externes : rapport avec les tiers</b>	<b>p.14</b>
Libéralités reçues	p.14
Projets soutenus	p.15
Initiatives du fonds	p.26 27

# Le mot de la Présidente



Le Fonds Handicap & Société est un fonds de dotation créé par la Mutuelle Intégrance, soutenue par son partenaire solidaire, le groupe Apicil, puis rejoint par de nombreux partenaires.

Année après année, depuis 2010, le Fonds Handicap & Société poursuit une triple mission de mécénat pour des associations œuvrant auprès des personnes handicapées ou des organismes de recherche ou d'entreprises culturelles, de plaidoyer pour une société plus solidaire et d'accompagnement 360° pour aider les structures qui accompagnent les personnes les plus fragiles, notamment les personnes handicapées, les personnes âgées et les personnes souffrant de maladies chroniques

Cette année, sollicité par plus de 200 associations ou structures, le Fonds aura financé 73 projets, importants ou plus modestes, pour favoriser l'accès à la culture, aux activités sportives ou à la vie sociale des personnes fragiles notamment celles en situation de handicap.

Le succès des deux appels à projet en 2018 et en 2022 avait permis le développement d'initiatives pour faciliter l'inclusion des plus fragiles, tant au niveau national que local.

En 2023, s'est déroulée la 15<sup>ème</sup> édition du prix Handi-Livres, un prix littéraire qui met en lumière des personnes handicapées ou des ouvrages traitant du handicap. Le parrainage d'Alexandre Jardin, l'accueil de la Philharmonie de Paris ont fait de la cérémonie de remise des prix 2023, une magnifique soirée réunissant plus de 200 personnes autour des lauréats.

Si le fonds de dotation met souvent en lumière des projets culturels c'est que la culture joue un véritable rôle social. Par son double pouvoir : celui de changer les vies et celui de changer les regards, elle est le cœur du vivre ensemble et contribue à promouvoir une société plus solidaire où chacun peut être pleinement acteur citoyen.

Faire vivre les valeurs humanistes de solidarité, de citoyenneté, d'égalité de dignité de chacun, c'est bien la vocation du Fonds Handicap & Société:

# Le mot du Directeur Général



En 2023, le Fonds Handicap & Société a poursuivi ses actions d'intérêt général sur des sujets essentiels à la pleine intégration des plus vulnérables dans des domaines tels que l'accessibilité, l'accès aux soins, l'insertion professionnelle, la participation à la vie sociale ou culturelle, ainsi qu'au débat public afin d'imaginer des solutions innovantes pour répondre aux nouveaux enjeux.

Avec son appel à projet et le Prix Handi-Livres, le Fonds Handicap & Société confirme sa volonté d'être un acteur permettant à chacun d'être pleinement citoyen.

L'année 2024 marquera la refonte de l'identité du Fonds Handicap & Société tant sur le fond que sur la forme.

Le site internet a pour objectif d'être au cœur de notre écosystème digital tourné vers l'avenir et la pleine accessibilité. Notre volonté est de devenir le Fonds de dotation de référence au service de l'autonomie et de la citoyenneté.

Le Fonds Handicap & Société restera fidèle à ses valeurs, et continuera de se mobiliser pour accompagner et soutenir au mieux les associations et de développer notre contribution aux débats publics pour que les plus vulnérables aient toute leur place dans la société.

C'est notre volonté profonde que de faire vivre les valeurs qui nous sont chères, humanisme, solidarité et fraternité.

# **Introduction concernant l'exercice clos**

## **le 31/12/2023**

L'Assemblée Générale de la Mutuelle Intégrance du 6 juin 2010 a décidé la création d'un fonds de dotation dénommé « Fonds Handicap & Société par Intégrance ».

Ce fonds de dotation offre les avantages suivants :

- ✓ Promouvoir, dans un cadre juridique plus souple, la cause du handicap ;
- ✓ Bénéficier d'un régime fiscal avantageux ;
- ✓ Recevoir des fonds d'organismes tiers.

L'objet du fonds est de recevoir et gérer des biens et droits de toute nature qui lui sont apportés à titre gratuit et irrévocable afin, soit de réaliser une œuvre ou une mission d'intérêt général dans le secteur du handicap et de la perte d'autonomie, soit d'assister une personne morale à but non lucratif dans l'accomplissement de ses œuvres ou de ses missions d'intérêt général en faveur du handicap et de la perte d'autonomie.

En outre, ce fonds doit permettre la poursuite d'actions initialement menées par son partenaire fondateur la Mutuelle Intégrance, telles que l'organisation de colloques relatifs au handicap ou aux personnes en perte d'autonomie, le prix Handi-livres, le développement de partenariats avec des associations. De plus, le fonds de dotation a été rejoint dès 2011 par son partenaire solidaire, le Groupe APICIL, au travers de son action sociale et de sa complémentaire santé APICIL Mutuelle, lui permettant ainsi de mener de nombreuses actions de mécénat en faveur d'une meilleure intégration des personnes handicapées.

Le fonds de dotation Handicap & Société a pour objet de mener une action de mécénat, ceci afin de réaliser une œuvre ou une mission dans le secteur du handicap, de la dépendance et de la perte d'autonomie, ou d'assister une personne morale à but non lucratif dans l'accomplissement de ses œuvres.

Aux côtés des associations et tout en respectant la particularité de chacune d'elles, il participe à de nombreux projets associatifs et alimente le débat sur le handicap et la dépendance.

Aujourd'hui, le fonds de dotation Handicap & Société a une triple vocation :

- Le mécénat : Soutenir les initiatives associatives en faveur des personnes vulnérables.
- Le plaidoyer : Initier et animer le débat autour des enjeux sociétaux forts liés aux questions d'autonomie.
- Accompagnement 360° : Promouvoir et accompagner des associations dans la réalisation de leurs projets et de leurs actions ainsi que la recherche.

La dotation en capital du fonds de dotation est constituée par :

- ✓ une somme initiale non - consommable versée par le Fondateur d'un montant de 1 000€ (mille euros) ;
- ✓ des apports financiers consommables versés par le Fondateur au cours de l'année pour le financement et la promotion des actions d'intérêt général dans le secteur du

handicap et de la perte d'autonomie conformément à l'objet défini à l'article 2 des statuts du fonds.

Les ressources du fonds de dotation sont constituées :

- ✓ des revenus des dotations ;
- ✓ des produits des activités autorisées par les présents statuts ;
- ✓ des produits pour rétributions pour services rendus.

Les apports financiers peuvent être complétés par :

- ✓ les dons et legs des personnes physiques ;
- ✓ les dons des personnes morales.

L'objet et les règles de fonctionnement du fonds ont été précisés par ses statuts. Conformément à l'article 140 VI de la loi n°2008-776 du 04/08/2008, le fonds de dotation adresse chaque année à l'autorité administrative un rapport d'activité auquel sont joints le rapport du Commissaire aux comptes et les comptes annuels.

Le présent rapport contient le rapport d'activité accompagné du rapport financier. Le rapport du Commissaire aux comptes et la certification seront présentés devant le Conseil d'administration.



Handicap  
& Société  

---

Fonds de dotation

# LE RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023

- **Fonctionnement interne**
- **Activités externes : rapport avec les tiers**

# Rapport d'activité 2023

## Fonctionnement interne

### • La création du Fonds.

Le fondateur du fonds de dotation est la mutuelle Intégrance, mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la Mutualité, immatriculée au Répertoire SIRENE sous le numéro 340 359 900 dont le siège est situé au 51 rue Paul Meurice 75020 Paris, représentée par son Assemblée Générale.

Pour la réalisation des formalités de constitution, le fondateur a mandaté Monsieur Jean BARUCQ, en qualité de Président de la Mutuelle, élu par délibération du Conseil d'administration de la Mutuelle du 2 octobre 2009 dûment habilité aux fins des présentes par l'Assemblée Générale de la Mutuelle du 5 juin 2009.

Le Fonds Handicap & Société par Intégrance a été déclaré à la Préfecture de Police de Paris. Sa création a été publiée au Journal Officiel du 13 novembre 2010 (numéro 20100046), date à laquelle le fonds a acquis sa personnalité juridique. Les statuts du Fonds Handicap & Société actualisés ont été déclarés à la Préfecture de Paris le 10 avril 2013 suite à l'augmentation du nombre d'administrateurs. Modification des statuts le 25/10/2022 publié au journal officiel du 28 mars 2023.

Ouverture d'un compte bancaire : un compte de dépôt à vue a été ouvert auprès du Crédit Coopératif en date du 14 octobre 2010.

Lors de la première réunion du Conseil d'administration du 30 septembre 2010, celui-ci a procédé à l'adoption d'un règlement intérieur, des procédures internes et à la nomination du Commissaire aux comptes et de son suppléant.

Il a en outre :

- Défini les règles de délégations de signatures et de pouvoir ;
- Défini une procédure d'acceptation des dons ;
- Défini une procédure sur l'utilisation des dons ;
- Défini la politique de placement ;
- Défini la procédure du pilotage financier.

Le Conseil d'administration du jeudi 30 septembre 2010 a décidé la nomination en qualité de Commissaires aux comptes titulaire et suppléant respectivement :

- Le cabinet Mazars représenté par Monsieur Emmanuel CHARNAVEL, associé ;
- Le cabinet Mazars représenté par Monsieur Frédéric MAUREL.

## • La gouvernance

Le Conseil d'administration est composé de la manière suivante :



Chantal LEBATARD, Présidente - Jean TRAYNARD, Vice-Président - Emeric GUILLERMOU, Administrateur- Maurice BECCARI, Administrateur



Alexandra CARINGI, Administratrice - Mireille SALIBA, personne qualifiée avec voix délibérative – Patrick GOHET, personne qualifiée avec voix délibérative –  
Hélène DELMOTTE, personne qualifiée avec voix consultative – Marie-Pierre ANGÉ, Personne qualifiée avec voix consultative.



Jean BARUCQ, Président d'honneur

Stéphane BRIDEL, Directeur général

Jean BARUCQ - Président d'honneur  
Chantal LEBATARD - Présidente  
Jean TRAYNARD - Vice-Président  
Emeric GUILLERMOU - Administrateur  
Maurice BECCARI - Administrateur  
Marie-Pierre ANGE - Personne qualifiée avec voix consultative  
Alexandra CARINGI - Administratrice  
Mireille SALIBA - Personne qualifiée avec voix délibérative  
Patrick GOHET - Personne qualifiée avec voix délibérative  
Hélène DELMOTTE - Personne qualifiée avec voix consultative

### En 2023, le Conseil d'administration s'est réuni aux dates suivantes :

Jeudi 26 janvier  
Jeudi 2 mars  
Jeudi 6 avril  
Mardi 30 mai

Mercredi 28 juin  
Jeudi 14 septembre  
Jeudi 19 octobre  
Jeudi 16 novembre

Le Conseil d'administration examine et valide l'ensemble des projets soutenus, les manifestations, rencontres et orientations du Fonds Handicap & Société.

Le Fonds Handicap & Société subventionne des projets se déroulant en France et DROM-TOM, portés par des associations ou fondations reconnues d'utilité publique ou par des organismes d'intérêt général dans les domaines suivants : culture, éducation, équipement spécifique structure, recherche scientifique, santé, social, sport...

En 2023, le fonds de dotation a assuré sa mission d'accompagnement, en distribuant des fonds afin de venir en aide aux associations.

En 2023, le Fonds Handicap & Société a organisé le 15<sup>ème</sup> Prix Handi-Livres à la Philharmonie de Paris.

#### **Modification des Statuts du Fonds Handicap & Société :**

La modification des statuts a été validée et votée au Conseil d'administration du 25 octobre 2022 et publiée au journal officiel le 28 mars 2023.

#### **Gouvernance du Fonds Handicap & Société :**

Pas de nomination en 2023.

**Un site ACCESSIBLE pour informer et orienter !**

Le portail du Fonds Handicap & Société, optimisé pour l'accessibilité web de tous (WAI), propose des informations à destination des personnes vulnérables mais aussi de tous, sur des sujets concernant le handicap, les maladies chroniques ou la dépendance. Les rubriques sont pensées pour répondre le plus clairement possible aux questions concernant les personnes vulnérables, leur proposer des idées, des conseils ou des services adaptés à leur situation.



Le site propose de nombreuses informations à destination des personnes handicapées ou en perte d'autonomie et les informe régulièrement.

De nombreuses rubriques sont mises en place pour répondre aux questions concernant les personnes vulnérables et leur proposer des idées, des services spécialement adaptés à leur situation. Les internautes trouvent ainsi des conseils et informations utiles concernant les transports accessibles, la santé, les lois et règlements en vigueur, les manifestations régionales et nationales organisées en faveur du handicap...

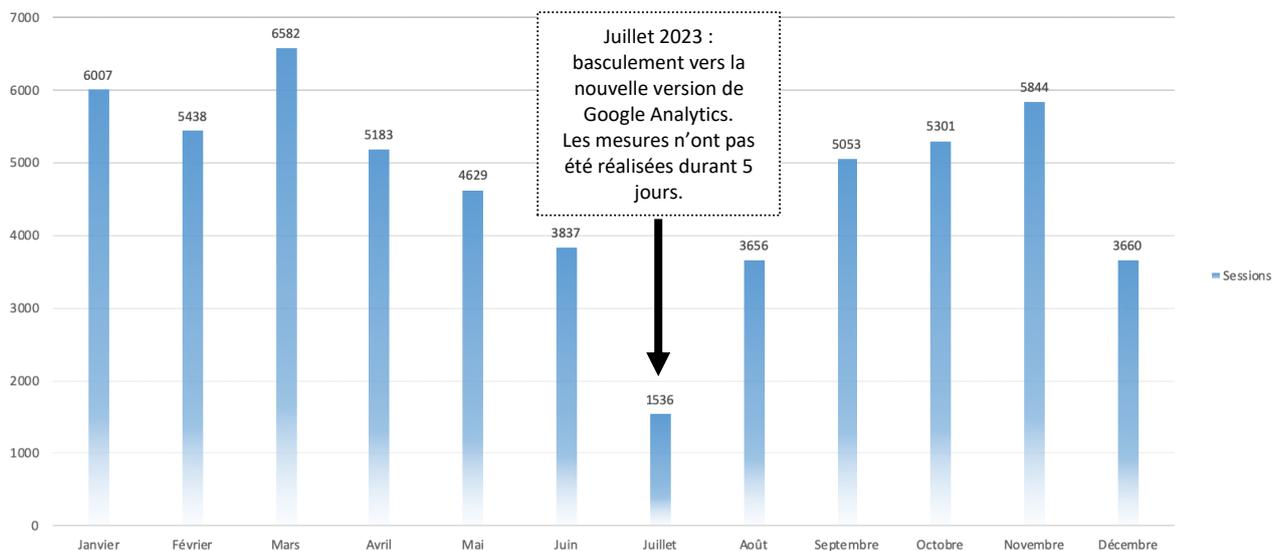
Les passionnés d'actualités peuvent trouver des informations récentes extraites de la presse concernant les actualités sociales et politiques. L'emploi des personnes handicapées n'a pas été oublié grâce à un partenariat mis en place avec Hanploi.com, site de recrutement dédié aux personnes en situation de handicap, qui propose des astuces et des propositions d'emplois

**Évolution de l'identité du fonds de dotation :**

En 2023, un appel d'offres a été lancé auprès de 3 agences pour la réalisation d'une nouvelle charte graphique correspondant mieux à l'évolution des missions du fonds de dotation. Puis, au second semestre, un autre appel d'offres a été lancé afin de réaliser une refonte complète du site internet en adéquation avec la nouvelle charte graphique.

## Trafic 2023 :

Plus de 57 600 visites sur l'ensemble de l'année. En moyenne : 4 806 visites par mois



Sources : Fonds Handicap & Société /IMAGENCE /2024

Le Fonds Handicap & Société est présent sur les **réseaux sociaux**.



Depuis le 4<sup>e</sup> trimestre 2011 sur **Facebook**, permettant ainsi de développer notre visibilité sur le web, afin d'améliorer le référencement naturel et d'augmenter le trafic sur les différentes rubriques.

**Les chiffres de la communauté du Fonds Handicap & Société sur Facebook en 2023 : 1 203 visites générées par la page FB +42% par rapport à 2022.**

- Nombre de publications : **133**
- Nombre d'interactions : **2 418**
- Taux d'engagement : **8,5%**
- Couverture de la page (nombre de personnes pour lesquelles du contenu de votre Page ou la concernant s'est affiché à l'écran. Ceci inclut les publications, les visites, les informations sociales des personnes qui interagissent avec votre Page et plus encore) : **28 500**
- Nombre de followers au 31/12/2023 : **1 979 (+ 14%)**

Sources : Fonds Handicap & Société /IMAGENCE /2024

Le Fonds Handicap & Société est également présent sur **Twitter** depuis le mois de mai 2017. Il compte une communauté de **860 abonnés (+10,5%) au 31/12/2023**.

135 visites générées par le compte Twitter (9% du total du trafic via les réseaux sociaux).

- Nombre de tweets : 127
- Impressions (nombre de fois que des utilisateurs ont vu le tweet sur Twitter) 28 980
- Engagements (nombre total de fois qu'un utilisateur a interagi avec un tweet. Cela comprend tous les clics sur le tweet, où que ce soit, ainsi que les retweets, réponses, abonnements et J'aime) : 1 122
- Taux d'engagement : 3,9%

### Tweets les plus vus en 2023 :



1

Tweet du 13 novembre  
8 183 impressions  
126 engagements

2

Tweet du 8 novembre  
2 381 impressions  
42 engagements





3  
 Tweet du 2 juin  
 1 329 impressions  
 51 engagements

4  
 Tweet du 6 février  
 1 101 impressions  
 36 engagements



## Activités externes : rapports avec les tiers.

- Les libéralités reçues.

### Les partenaires

***Ils soutiennent l'ensemble des activités du Fonds Handicap & Société.***

---



#### **Le Partenaire Fondateur**

Depuis plus de 40 ans, Intégrance soutient toutes les personnes vulnérables, handicapées ou dépendantes, ainsi que leur entourage. Elle met tout en œuvre pour renforcer l'autonomie et défendre les droits de ses adhérents. Toute son énergie est mise au service des particuliers, des aidants familiaux, des mandataires judiciaires, mais aussi des associations et entreprises du secteur sanitaire et médico-social ou au sein de l'Économie Sociale et Solidaire. Complémentaire santé, assistance, prévoyance, assurance-vie : la Mutuelle propose des services innovants, des réponses concrètes et pérennes. La mutuelle Intégrance est la première mutuelle nationale agréée "Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale".



#### **Le Partenaire Solidaire**

Le Groupe APICIL, 3e groupe français de Protection Sociale avec 3,3 Md€ de chiffre d'affaires, propose une gamme complète de solutions performantes et adaptées en santé- prévoyance, épargne et services financiers ainsi que retraite pour particuliers et professionnels. Paritaire et mutualiste, le Groupe accompagne ses clients au plus près de leurs attentes en répondant à leurs besoins dans toutes les étapes de leur vie. En ligne avec sa raison d'être « Par une relation proche et attentionnée, soutenir toutes les vies, toute la vie », le Groupe APICIL est très investi en matière de RSE avec un engagement fort : promouvoir l'inclusion. Le Groupe APICIL apporte également un soutien par l'intermédiaire de APICIL Mutuelle.

### Les partenaires de soutien thématique



## Les projets soutenus

De nombreuses associations françaises agissent en faveur des personnes handicapées. Pour pouvoir mener à bien leurs actions, les associations ont besoin d'un soutien financier et logistique. L'objectif du Fonds Handicap & Société est de s'engager auprès d'associations, de professionnels et de bénévoles qui œuvrent pour renforcer le lien social et favoriser l'accès à tous à une pleine citoyenneté.

**En 2023, le Fonds Handicap & Société a étudié 208 projets et a soutenu 73 projets soit 35% des dossiers présentés en Conseil d'administration.**

Thème	Organisation
Culture	ADAPEI 09
	ASSOCIATION CRÉACT
	ASSOCIATION LA PETITE POPULAIRE
	ASSOCIATION QUELLE HISTOIRE !
	ASSOCIATION ZZZ
	ATELIER LOOSOIS DE FORMATION ET DE CRÉATIONS THÉÂTRALES
	CENTRE SOCIAL LA MAGIC
	CITÉ DE LA MUSIQUE - PHILHARMONIE DE PARIS
	COLLÈGE JACQUES MONOD
	COMPAGNIE ACM BALLET THEATRE
	COMPAGNIE DANA
	COMPAGNIE SPECTABILIS
	CRM IMC
	CSI JEAN LAGARDE
	DANS'HANDI
	FESTIVAL D'AUTOMNE À PARIS
	FOLIES LYRIQUES
	FONDATION L'ÉLAN RETROUVÉ
	MAAD KIDZ
	MAISON DE LA DANSE
	MUSEE DU QUAI BRANLY - JACQUES CHIRAC
	NANCY JAZZ PULSATIONS
	NIGHT LIGHT
	ODÉON - THÉÂTRE DE L'EUROPE
	PADEL PRODUCTIONS
	SAVS DE LA PETITE FONTAINE UNAPEI 30
	SERVICE DE MÉDECINE PHYSIQUE ET RÉADAPTATION PÉDIATRIQUE DE L'HÔPITAL
	ARMAND TROUSSEAU
	THÉÂTRE NATIONAL DE L'OPÉRA-COMIQUE
	VIRE AUX ECLATS
	ASSOCIATION PLUS DE SONS

Thème	Organisation
<b>Vie sociale</b>	ADAPEI 44
	AFUTE
	APPT ASSOCIATION DES PERSONNES DE PETITE TAILLE
	ASSOCIATION MOEBIUS FRANCE
	COMPAGNIE ZITA
	DANS LES PAS DU HÉRISSEMENT
	FACE AUX DIFFÉRENCES (FAD)
	IRSA
	LA FERME DE TOBIE
	L'ASSOCIATION LES MYOSOTIS
	LE NEZ À L'OUEST
	LES ENFANTS DE LA BALLE
	MJC DU PAYS DE L'HERBASSE
	PETITS FRÈRES DES PAUVRES - ASSOCIATION DE GESTION DES ETABLISSEMENTS
	<b>Sport</b>
BERRICHONNE FOOTBALL	
CENTRE VOILE AMITIÉ NATURE (CVAN)	
CLUB SPORTIF ET ARTISTIQUE BASE MILITAIRE DE GARONS	
COMITÉ DÉPARTEMENTAL HANDISPORT HAUTE-GARONNE	
COMITÉ DÉPARTEMENTAL SPORT ADAPTÉ DU VAR	
COMITÉ HANDISPORT DE HAUTE-MARNE	
FFSA	
MONTPELLIER CULTURE SPORT ADAPTÉ	
OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS DE SALON DE PROVENCE	
ONE LEG CROSSFIT	
RUGBY QUAD GRENOBLE	

Thème	Organisation
<b>Santé</b>	ASLIVE
	ASSOCIATION AVC24
	ASSOCIATION HANDILOISIRS LES 5E
	AUTICEA
	ECOLE HAUTES ETUDES EN SANTÉ PUBLIQUE
	EQUIT'HARMONIE
	FIRAH
	FONDATION PLURIEL
	LE GAI RIRE
	OISIS
	SESSAD25APF FRANCE HANDICAP
<b>Equipement</b>	ACTION PHILIPPE STREIT
	ADAPEI 69
	GROUPE ASSOCIATIF HANDY'UP
	LE CARTABLE FANTASTIQUE
	NATAPH
	NORM'HANDY MOBI

# FOCUS

## Des projets soutenus dans différents domaines :

### **Le Fonds Handicap & Société au côté des toutes les associations quelle que soit leur dimension**

Afin de répondre à sa vocation pour une meilleure accessibilité pour tous, le fonds de dotation s'attache à soutenir toutes formes d'associations. Il soutient donc chaque année en majorité de nombreuses petites associations qui peuvent avoir besoin d'un coup de pouce pour mener à bien un projet qui pourra changer la vie de leur petite structure. Par exemple, en 2023, le centre social de la Magic situé dans l'Allier a pu organiser une journée de sensibilisation au handicap en milieu rural grâce à l'aide du fonds de dotation. Près d'une soixantaine de petites structures sont ainsi soutenues par le fonds de dotation.

Mais aussi pour offrir une meilleure accessibilité au plus grand nombre, le Fonds Handicap & Société soutient chaque année, et cela depuis sa création, des structures plus importantes. Citons par exemple, la FFSA (Fédération Française du Sport Adapté), qui grâce à l'accompagnement du fonds, permet aux sportifs déficients intellectuels de réaliser des stages toutes l'année et ainsi accéder à des compétitions internationales.

Il y a également la FIRA (Fondation Internationale de la Recherche Appliquée sur le Handicap), qui a pour objectif de mettre les résultats de la recherche appliquée au service des acteurs de terrain, pour améliorer la qualité de vie et la participation sociale des personnes handicapées. Enfin, de nombreux lieux de culture qui reçoivent le soutien du fonds depuis de nombreuses années : Le Louvre, le musée du Quai Branly-Jacques Chirac, la Philharmonie de Paris, les nuits de Fourvière à Lyon ...

## SPORT

### **« Du ski pour les ULIS » : permettre à des enfants handicapés de pratiquer le ski adapté**



Créée en 2004, l'association CEMAVI se consacre à promouvoir et développer des activités physiques, culturelles et de loisirs adaptés aux personnes en situation de handicap, en particulier intellectuel et psychique. Elle propose ainsi tout au long de l'année des activités sportives régulières (équitation, ski, randonnée, préparation physique...), des sorties (concert, restaurant, trampoline, bowling...), des week-ends (tourisme, montagne...) et des séjours adaptés (vacances au ski, à la mer, à la montagne...).

A travers ses actions, l'association iséroise s'attache à soutenir le sport santé, l'inclusion et la sensibilisation.

En début d'année scolaire 2023-2024, CEMAVI a initié le projet « Du ski pour une ULIS » auprès d'une douzaine d'élèves de l'ULIS de l'école de Brié-et-Angonnes, près de Grenoble. Au programme : une sortie de ski alpin chaque semaine durant la saison hivernale avec, en ligne de mire, une participation aux championnats de France de ski adapté du 20 au 23 mars aux Contamines-Montjoie (Haute-Savoie). En outre, afin que le coût de l'activité ne constitue pas un frein pour les familles, l'association prend en charge la totalité des dépenses : prêt du matériel (skis, bâtons, chaussures, casques), forfaits, encadrement et transport.

Le Fonds Handicap & Société est heureux d'avoir soutenu ce projet qui permet à des enfants en situation de handicap d'acquérir plus d'autonomie et de pratiquer une activité favorisant leur bien-être et leur santé.



### **Promouvoir la pratique du sport pour effacer les différences**



L'Office Municipal des Sports (OMS) de Salon-de-Provence agit pour développer l'accessibilité au sport des personnes en situation de handicap dans la ville avec l'aide de tous les clubs sportifs partenaires. Il met en place différentes actions, des activités sportives « pas comme les autres », où personnes valides et personnes en situation de handicap s'engagent côte à côte à travers une passion commune, celle du sport.

La pratique d'un sport est l'outil idéal pour effacer les différences. En effet, le sport permet de valoriser la réussite de personnes différentes. Courir ensemble, jouer ensemble, pratiquer ensemble... C'est l'occasion de porter un autre regard sur le handicap, mais également d'exprimer sa solidarité.

Le Fonds Handicap & Société est heureux d'avoir soutenu ce projet en participant au financement d'une semaine de stage adapté.

En 2023, ce sont environ 400 personnes qui ont été touchées par les actions de l'OMS de Salon-de-Provence.

## **EQUIPEMENT**

### **Favoriser l'inclusion scolaire des enfants dyspraxiques**



Le Cartable Fantastique est une association qui aide à l'inclusion scolaire d'enfants en situation de handicap et plus particulièrement dyspraxiques. La dyspraxie est un trouble de la coordination des gestes et du regard. A l'école particulièrement, la dyspraxie est « impactante » et perturbe l'apprentissage des élèves : difficultés d'écriture, de lecture, de repérage spatial, d'automatisation des gestes, etc.

Les élèves dyspraxiques vont souvent se retrouver en situation d'échec scolaire, alors qu'en leur proposant des outils adaptés leur permettant de compenser le handicap, ils pourraient apprendre comme leurs camarades. C'est la mission du Cartable Fantastique : créer et mettre gratuitement à disposition des ressources pédagogiques et des outils innovants pour réduire les inégalités de chances à l'école.

Le fonds de dotation Handicap & Société a soutenu l'association Cartable Fantastique en participant à l'achat de kits mathématiques pour élèves dyspraxiques en classe.

## **CULTURE**

### **La compagnie ACM Ballet au CHU de Lyon**



Depuis 2006, les danseurs de l'ACM Ballet, une ancienne association devenue compagnie de danseurs professionnels en 1997, proposent des mini-spectacles de danse dans des services hospitaliers afin d'offrir des moments de joie, de partage et de création aux patients et leur famille, ainsi qu'aux

aides-soignants. Proposant ses spectacles dans les cadres inédits que sont les hôpitaux, la compagnie fait l'objet depuis la crise Covid d'une reconnaissance grandissante par de nombreux établissements qui accueillent avec enthousiasme ces spectacles chaleureux et humains qui se tiennent au chevet des patients dans toute leur diversité et sans discrimination, comme face à n'importe quel public.

### **Des spectacles de danse dans des hôpitaux de Lyon**

Séduit par cette approche humaine et universaliste du spectacle et de l'art, en conformité avec ses valeurs et sa raison d'être le Fonds Handicap & Société a choisi de soutenir l'ACM Ballet dans son projet de réaliser deux séjours de trois jours et deux jours au sein des services du Groupement Hospitalier Nord de Lyon.

Ces deux séjours avaient pour objet la visite de divers services à l'hôpital Dugoujou et à l'hôpital de la Croix Rousse afin de



Copyright Véronique Védrenne

proposer des spectacles de danse mêlant rires, émotions et échanges sur le thème de la danse et du spectacle aux patients de ces établissements. « *Quel spectacle !* », « *Vous apportez de la joie et de l'énergie* », les patients n'ont pas tari d'éloges sur ces spectacles qui semblent avoir permis l'espace d'un instant d'illuminer leur quotidien dans un moment de partage et d'émotions.

### **« Soleil Noir », un projet artistique à destination de jeunes adultes en situation complexe d'autisme**



La Fondation l'Élan Retrouvé s'engage depuis 75 ans pour accueillir, soigner et accompagner plus de 8 600 enfants, adolescents et adultes, atteints de troubles psychiques, de troubles addictifs ou de troubles du spectre de l'autisme.

Son Centre d'Accueil de Jour Médicalisé (CJAM) Atypique Le Relais Paris accueille des jeunes adultes en situation complexe en autisme qui sont en rupture d'accompagnement institutionnel. Il propose un accompagnement autour d'un projet médico-social, éducatif, culturel et soignant. Il a pour finalité de favoriser une meilleure autonomie, de développer et de maintenir le lien social.

Dans ce cadre, le Fonds Handicap & Société et l'Association les Amis d'Arthur ont soutenu son projet « Soleil Noir », un objet théâtral hybride et immersif mené avec l'Association Apparente.

Il réunit des participants du CJAM Atypique Le Relais Paris vivant avec des troubles du spectre de l'autisme et des artistes de différentes disciplines. De ces rencontres émerge un processus de création à la fois inspiré de la singularité de chacun et aux dimensions multiples.

Il permet de favoriser l'inclusion artistique et culturelle de jeunes adultes avec autisme en mettant en place des résidences de création hybride reliant plusieurs disciplines artistiques (théâtre, musique, vidéo, art numérique) et des représentations pour répondre à la fois aux besoins improvisés des comédiens sur scène et offrir une forme artistique qui leur ressemble.



## **VIE SOCIALE**

### **Ambassadeurs de la participation avec l'Unapei**

Depuis 2023, l'Unapei a travaillé sur la mise en place d'un grand projet expérimental impliquant les jeunes d'un SESSAD.

Son objectif est de faire évoluer l'offre du SESSAD en l'enrichissant et en améliorant sa qualité à partir des attentes et souhaits des jeunes bénéficiaires, et en tenant compte du regard des familles et des professionnels, Cela permettra de faire évoluer durablement les représentations du handicap au niveau de toutes les parties-prenantes : enfants, parents, professionnels et partenaires en faisant participer des jeunes à la réalisation d'outils

Ce projet expérimental s'appuiera sur l'expertise de 4 acteurs du réseau :

- L'UNAPEI 17, et notamment son SESSAD, en tant que terrain d'expérimentation
- L'association nationale d'autoreprésentants avec un handicap intellectuel "Nous aussi" pour un apport d'expertise d'usage
- L'ADAPEI 23 pour son expertise en matière de formation à l'autodétermination
- L'Apei de Périgueux à travers son atelier de transcription en FALC

Un groupe de jeunes "ambassadeurs" en capacité de jouer le rôle d'autoreprésentants au sein du service et de l'association sera chargé de mettre en *place* les outils et les modalités de recueil des avis, des attentes et des souhaits de l'ensemble des jeunes.

Le groupe devra ensuite mettre en place les conditions, les outils et les modalités de travail permettant aux jeunes de participer aux décisions concernant le fonctionnement du service en lien avec la gouvernance technique (direction) et politique (conseil d'administration) de l'association.

Ce projet est encore en cours de construction et se poursuit en 2024 et a pour objectif d'être ensuite dupliqué au niveau national.

### Mais comment ça marche ?





### **AFUTÉ : Association pour la Formation Universelle aux Tâches Élémentaires**

Afuté est un organisme de formation certifié Qualiopi dont l'objet est de former des jeunes personnes en situation de handicap (14-30 ans) et plus particulièrement les profils neuro-atypiques (trisomie 21, autisme, troubles « dys » ...) à un métier.

L'objectif est de permettre à ces publics d'acquérir les compétences professionnelles susceptibles de leur ouvrir les portes de l'emploi, premier vecteur d'inclusion.

Pour ce faire, Afuté, Association pour la Formation Universelle aux Tâches Élémentaires, a développé une méthode unique afin de permettre aux porteurs de handicap même les plus sévères de progresser pas à pas.

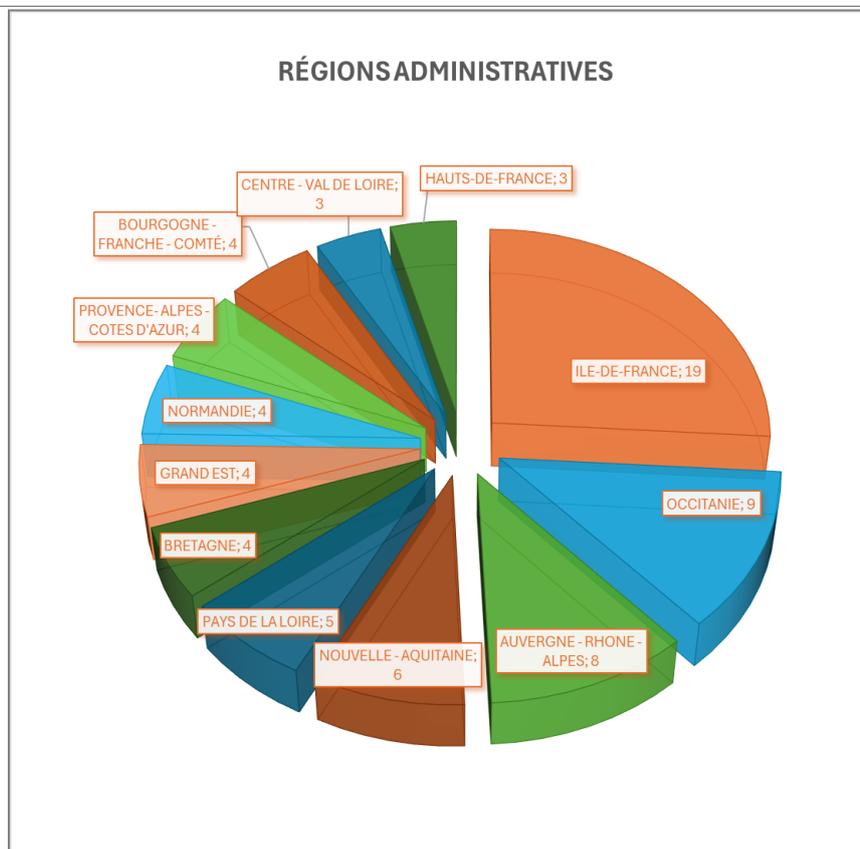
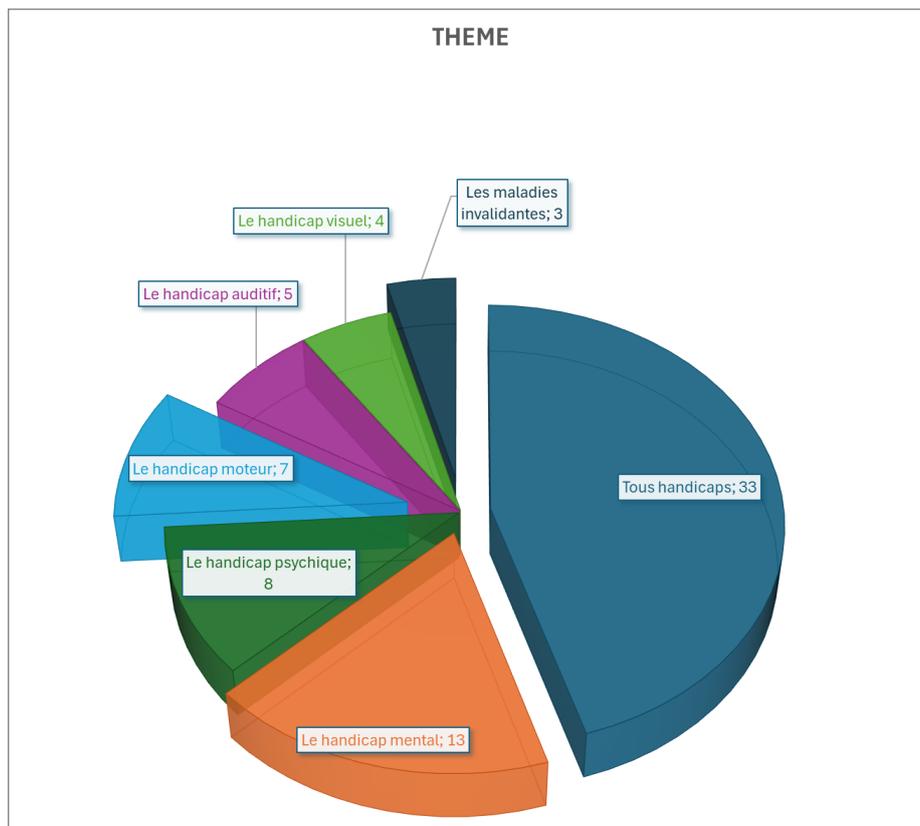
S'affranchissant du langage, les FUTE (Fiches Universelles de Tâches Élémentaires) expliquent, à travers une séquence de dessins, comment effectuer une tâche du début à la fin. Intelligibles par tous, elles ouvrent le champ du possible et redonnent ainsi des perspectives d'évolution. Le Fonds Handicap & Société est heureux d'avoir soutenu ce projet en participant au financement de la réalisation des FUTE.

Par ailleurs, les formations professionnelles encadrées par Afuté sont dispensées au cœur d'entreprises partenaires, par les professionnels du métier. De cette manière une véritable relation entreprise-porteur de handicap se noue, permettant aux deux parties de tisser des liens efficaces et durables.

Près de 80 jeunes ont été formés en 2023. Plus de 200 sont attendus en 2024

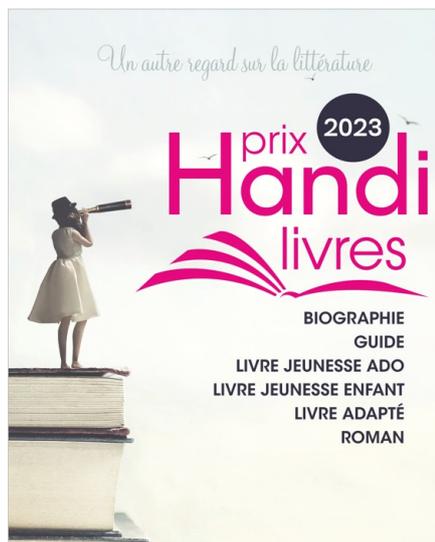
## Représentation graphique des projets soutenus : thème et régions administratives

Nombre de projets soutenus : 73



## Les initiatives du Fonds Handicap & Société

### Prix Handi-livres



La 15<sup>e</sup> cérémonie de remise des Prix Handi-livres s'est déroulée le jeudi 30 novembre 2023 à la Philharmonie de Paris.

Placée sous le haut patronage du Ministère chargé des personnes handicapées et parrainée par l'auteur et cinéaste Alexandre Jardin, la soirée a connu un véritable succès et un plein d'émotion. Le public nombreux était au rendez-vous après 4 ans d'absence, suite à la crise sanitaire liée au Covid.



Près de 150 ouvrages ont été présentés pour participer au prix Handi-Livres qui a pour but d'encourager les auteurs et de mettre en lumière des personnes handicapées ou des ouvrages traitant du handicap.

Une sélection de 30 livres, répartis dans les 6 catégories en lice -Roman /Biographie /Guide /Livre Adapté /Livre Jeune Enfant /Livre Jeune Adolescent ainsi qu'un coup de cœur ont été soumis à un jury composé de professionnels du handicap, de journalistes et d'écrivains.



Et c'est dans une ambiance chaleureuse et conviviale, que plus de 200 personnes étaient présentes pour découvrir les heureux lauréats et assister à des représentations artistiques de la compagnie de danse « La possible Échappée ».

Le parrain de cette édition, Alexandre Jardin, a tenu à remercier le Prix Handi-Livres pour le combat qu'il mène pour la lecture : « Le Prix Handi-Livres, pour moi c'est une action politique qui a beaucoup de sens, car il fabrique des lecteurs et donc des êtres humains plus puissants, plus vivants qui accéderont plus profondément à l'humanité ».





# Handicap & Société

---

Fonds de dotation

Fonds Handicap & Société  
51 rue Paul Meurice  
CS51111  
75970 Paris Cedex 20  
Tel : 01 44 92 58 10  
Mail : [contact@fondshs.fr](mailto:contact@fondshs.fr)  
Site Internet : [www.fondshs.fr](http://www.fondshs.fr)

Fonds de dotation « Handicap & Société par Intégrance »,  
régé par la loi n°2008-776 du 4 août 2008.  
Siège social : 51 rue Paul Meurice – CS51111- 75970 Paris cedex 20

Crédits photos : Juin 2024